

Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58
mairie.auger.60@wanadoo.fr

Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du mardi 16 février 2006

Présents :

F.Dalongeville, P Bellonnet, S Derriche, Laurent Desmet, F Meunier, M Sagie.

Absents excusés E Herbain, F Mommelé, V Joly.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 février 2006.

1. Point sur les demandes de subvention 2006 :

Monsieur le Maire informe le Conseil que les dossiers de subventions ont été déposés au conseil général ainsi qu'à la préfecture. Ils sont en cours d'instruction.

Concernant la cantine, le maire explique qu'une réunion a été organisée par le maire de Fresnoy-le-Luat portant sur la construction d'un groupe scolaire, avec une vocation de RPC, et dans lequel figure la création d'une cantine. Au cours de la réunion des maires du canton de Crépy, organisée à Auger, en présence de André Vantomme, 1^{er} vice-président du Conseil général, en charge du financement des collectivités locales, le maire d'Auger a réaffirmé les engagements pris depuis l'origine du projet cantine, à savoir sa construction à Auger, un choix toujours soutenu par les maires de Trumilly et Rocquemont. Ces derniers, présents lors de la réunion, réaffirmant par la même occasion leur hostilité de créer un RPC. Le maire indique enfin qu'un courrier a été envoyé à l'inspection d'académie pour éclairer l'éclairer quant au choix de la grande majorité des élus du Sivos.

2. Point SIVOS

Une réunion aura lieu le 3 mars 2006 avec les parents d'élèves. L'occasion pour expliquer encore les raisons qui conduisent le Maire et le Conseil Municipal d'être contre un projet de RPC à Fresnoy-Le-Luat.

3. Carte communale

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un propriétaire souhaiterait commercialiser une parcelle de terrain importante permettant la réalisation d'un petit lotissement à l'entrée sud de Auger, lorsqu'on arrive de Villeneuve. Fabrice Dalongeville explique que depuis plusieurs années, nous avons prévu de réaliser un PLU. Il est devenu important à présent, face aux demandes qui se multiplient, d'établir un document d'urbanisme plus précis,

Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58
mairie.auger.60@wanadoo.fr

permettant de coucher sur le papier les périmètres d'aménagement. Une démarche sera entreprise pour créer une carte communale.

4. Questions diverses

Laurent DESMET demande au Conseil Municipal de bien vouloir reboucher le trou situé dans le virage à Chaumont. Le Maire informe que ces travaux de rebouchage ont été effectués.

Francis MEUNIER informe le conseil que les travaux de l'église sont terminés, et demande de fixer une date pour faire la réception des travaux avec l'entreprise, la date est fixé au samedi 25 février.

Fabrice Dalongeville indique qu'il est nécessaire de recenser les volailles présentes dans la commune. Cette demande émane de la Préfecture. Pour plus de simplicité, chaque élu recensera dans son quartier les habitants qui élèvent des volailles.

Fabrice Dalongeville indique que les conclusions du commissaire enquêteur ont été rendues publiques. Sa décision est d'autoriser la réalisation du quai de transfert des ordures ménagères de Ormoy-Villers.

Fabrice Dalongeville indique que la première journée des chemins le samedi 4 février s'est très bien passée puisqu'une vingtaine de bénévoles y ont participé. L'ensemble de la sente est à présent ouverte. Restera ensuite à consolider les parties les plus accidentées.

.

Le Maire

Le Secrétaire

Les Membres du Conseil Municipal